

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTEMENTS: Annonces: la ligne... 20 c. Réclames: la ligne... 30 c. Faits divers: la ligne... 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE, rue de la Bourse; à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX 16 MAI 1879 BOURSE DE PARIS DU 16 MAI

Table with 3 columns: Valeurs, Cours du jour, Cours précédent. Lists various securities like 3 0/0 amortissable, Rente 5 0/0, etc.

Ces cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 1/2, chez MM. A. MAIRE et H. BLUM, 176, rue du Collège, à Roubaix.

Table with 3 columns: Bourse de Paris (Service gouvernemental), 16 MAI, 15 MAI. Lists 3 0/0 amortissable, 4 1/2 0/0, etc.

Table with 3 columns: Services particuliers, 16 MAI, 15 MAI. Lists Act. Banque de France, Société générale, etc.

Table with 3 columns: Dépêches commerciales, New-York, 16 mai. Lists changes on London, Café good fair, etc.

BULLETIN DU JOUR La Chambre et le Sénat ont repris hier le cours de leurs travaux. La discussion de la loi sur l'état-major a été continuée par les députés: on s'est ar-

teurs congréganistes. L'orateur n'a pu de peine, comme on le verra par son discours, à prouver que le ministre, sans souci aucun de la liberté du père de famille, n'avait en vue que d'exercer une pression sur la conscience d'une partie de la population, qui aurait droit cependant à quelques égards, ne serait-ce que pour sa participation aux charges du budget.

Depuis le ministre a ajouté que le gouvernement préparait un projet portant suppression des lettres d'obédience, puis, relevant un mot de M. Chesnelong, disant que la défense des congrégations était entravée, il a ajouté que la défense était libre et que la liberté de la presse et de la chaire va souvent jusqu'à la licence.

LETTRE DE PARIS (Correspondance particulière) Paris, 15 mai

Dans les cercles politiques, où l'on voit froidement les choses, on est très-convaincu que la lutte qui va s'engager, soi-disant entre les opportunistes et les radicaux extrêmes, sera une bataille sur le dos du centre gauche.

mettra, en suivant la même progression, pour arriver à un ministère Clémenceau. L'extrême gauche ne voit pas sans inquiétude le rapprochement qui s'est opéré entre les deux fractions du ministère et qu'elle attribue à l'influence de M. Gambetta.

Parmi les membres du centre gauche, M. Ferry, l'industriel, tient le langage le plus hostile à la politique économique du ministère. La proposition Laisant, pour réduire à trois ans la durée du service militaire, rencontre une vive opposition dans le Sénat; on y dit que ce projet n'aboutirait qu'à faire de l'armée une garde nationale.

Il court des histoires assez amusantes sur les motifs de la présence à Paris de M. Fournier, notre ambassadeur près la Porte, et sur les causes qui lui font prolonger son séjour.

LETTRE DE VERSAILLES Versailles, le 15 mai 1879.

Il. Monnier, dans le langage imagé qu'il prêterait à Joseph Prudhomme, nommant volontiers le parlement « la ruhe parlementaire. » Aujourd'hui, Prudhomme lui-même, en dépit de son amour pour les euphémismes, ne trouverait d'autre expression juste que le « guépier parlementaire. »

Noûs entrons donc dans la phase de la rafiistolade. Combien de temps durera-t-elle? Quelques jours, disent les uns; quelques semaines, disent les autres. Mais les optimistes eux-mêmes n'osent pas prononcer le mot de « mois; » c'est ce que la République nomme: « la certitude du lendemain. »

M. Gambetta cependant espère, dit-on, gagner cahin-caha le mois d'octobre. On a remarqué le brusque changement de front des organes de l'opportuniste. Il sera peut-être bon d'en indiquer les causes. Il y a huit jours, M. Gambetta avait complètement abandonné le cabinet Waddington. Il croyait avoir trouvé, M. de Freycinet aidant, les éléments d'un nouveau ministère qui lui laisserait les douceurs du pouvoir, sans en avoir les responsabilités.

Mais les espérances de M. Gambetta se réaliseront-elles? Certes, s'il n'y avait d'obstacle que le centre-gauche sénatorial, la question ne serait pas douteuse. Le centre-gauche sénatorial trouverait tout simple que MM. Say et Waddington, qui avaient formellement promis la mise au pas du conseil municipal de Paris en matière de police, envoient leurs promesses rejoindre toutes les autres et lui demandent de voter sans conditions le retour à Paris.

Pour parler à la question Blaquière, les ministériels répandent le bruit que dès que la Chambre aura prononcé l'invalidation de l'élu de Bordeaux, le Gouvernement fera paraître le décret amnistiant Blaquière. Les gauches pures déclarent qu'elles n'ajoutent pas la moindre foi à cette promesse.

Montmartre. En ce qui concerne les lois Ferry, l'extrême-gauche persiste à déclarer que ces projets, dont M. Spuler a déposé aujourd'hui le rapport, rapport qui conclut naturellement à l'adoption, mais en étendant les effets de la loi non-seulement aux congrégations religieuses non autorisées, mais encore à celles qui ne sont pas autorisées à enseigner, l'extrême-gauche, disons-nous, persiste à déclarer ces projets insignifiants et M. Madiet-Montjau a déposé un amendement « tendant à enlever le droit d'enseigner à tout individu faisant partie d'une congrégation religieuse autorisée ou non. »

Nous comprenons sans peine que les Tirard, les Gambetta, les Challemlacour, les Waddington et autres patriotes du Cobden-Club se sentent mal à l'aise en présence d'un pareil adversaire.

Les scrutins pour l'élection d'un secrétaire au Sénat ont retardé l'interpellation de notre ami, M. Chesnelong. On n'en trouvera donc qu'un résumé succinct au compte-rendu de la séance. Le secrétaire enfin nommé est M. Clément. A ce propos nous devons signaler un fait qui met en pleine lumière l'incroyable et haineux despotisme des prétendus libéraux. On sait que MM. de Rainville et Lacave-Laplagne ont donné leur démission de secrétaire du Sénat, parce que, malgré eux et en dépit de toute justice, le bureau avait révoqué M. Marion, secrétaire-rédacteur du Sénat.

M. Clémenceau était très entouré dans les couloirs. Pendant la séance, un assez grand nombre de députés viennent auprès de sa stalle causer avec lui, ainsi qu'ils le faisaient autrefois avec M. Gambetta. Celui-ci du haut de son fauteuil présidentiel semble voir avec dépit ce manège et agit à plusieurs reprises sa sonnette sans qu'aucun bruit dans la salle motive ce rappel à l'ordre en musique.

En séance au Sénat. — M. Clément est élu secrétaire. A 3 heures 1/2 seulement, M. Chesnelong peut poser son interpellation; l'éminent orateur, après quelques détails retrospectifs, prouve

que la stabilité des écoles et leur bonne direction sont depuis l'avènement du cabinet livrées à l'arbitraire haineux des fonctionnaires du gouvernement. Le but des persécutions, c'est la suppression par des moyens administratifs de l'enseignement des frères des écoles chrétiennes. Ils ont cependant, depuis deux siècles rendu des services auxquels tous les esprits indépendants ont rendu justice. Quels motifs a-t-on de les exclure? Ce n'est pas, certes, l'infériorité de leur enseignement qui justifie les attaques dont ils sont victimes.

SÉNAT (Service télégraphique particulier) Séance du 15 mai 1879.

Présidence de M. MARTEL. La séance est ouverte à 2 heures 15, sous la présidence de M. Martel. Le procès-verbal de la dernière séance, lu par M. Lafon de Saint-Mur, l'un des secrétaires, est adopté.

Le scrutin est ouvert. Le scrutin est fermé à 3 heures 1/2. MM. les sénateurs se retirent dans leurs bureaux et procèdent au dépouillement. Voici le résultat du scrutin: Volants: Bulletins blancs ou nuls 28, Suffrages exprimés 184, Majorité absolue 93.

On a distribué aujourd'hui un volumineux rapport de M. Laveigne sur le dépouillement des dépêches télégraphiques envoyées par les ministres du 16 mai. Ce rapport est construit sur le modèle de la publication des papiers secrets du second empire. Littérature de cabinet noir!

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 17 MAI

LA VIEILLESE DE MONSIEUR LECOQ Par M. F. DU BOISGOBEY PREMIÈRE PARTIE M. LECOQ se dérobe. — Vous saviez ce qu'il y avait dans la malle, n'est-ce pas? mon garçon, demandait-il tout à coup d'une voix douce.

pourrai-je prendre sur moi de vous faire mettre immédiatement en liberté. L'inculpé resta de glace à ces paroles effrayantes. Cependant, il y répondit par une pantomime expressive qui consistait à porter ses doigts à sa bouche et à son oreille.

une grande feuille de papier ces mots qu'il mit sous les yeux du prisonnier: « Il dépend encore de vous d'éviter la guillotine. Mais, si vous persistez à vous taire, vous serez condamné à mort et exécuté, c'est moi qui vous le dis et je m'y connais, car j'ai déjà envoyé à la Roquette dix-sept individus qui n'étaient pas si compromis que vous. »

L'homme ne bougea point. — Lâchez-le, vous autres, reprit l'adroit interrogateur, et donnez lui un verre d'eau-de-vie avant de le mettre dehors. Il l'a bien gagné, car il a dû avoir une fièvre peur.

quais de Paris, les maisons qui s'élevaient entre la Monnaie et l'Institut sont les plus gaies du quartier, et ces maisons privilégiées n'ont assurément pas de locataire plus gai et plus heureux que Lecocq de Gentilly.

et on dit qu'il songe à acheter l'étude du notaire dont il est le premier clerc. Le père ne sera point embarrassé pour payer, car vingt années d'économies l'ont fait riche, et de plus il a su ménager à son unique héritier un très beau mariage qui va bientôt se conclure.